

FO **Cyberattaques opérateurs du tiers payant**

Energie **Conséquences sur vos données ?**

Nous avons appris que les sociétés spécialisées dans le tiers payant et la gestion de prestations santé, partenaires des complémentaires santé qu'elles soient rattachées aux IEG ou non, ont été victimes d'une cyberattaque récente.

Une plainte a été déposée auprès du procureur de la République, et des notifications ainsi qu'une déclaration aux autorités compétentes (CNIL, ANSSI) ont été effectuées.

Dans le cadre de votre couverture santé, vous avez été avertis individuellement par ces sociétés.

Il nous a été affirmé qu'à aucun moment, des informations bancaires, des données médicales, des détails sur vos remboursements santé, vos coordonnées postales, votre numéro de téléphone ou votre adresse email ne sont stockés sur ces plateformes.

Par conséquent, ces données ne sont pas affectées par cet acte malveillant.

De ce fait, votre espace personnel et vos demandes de remboursement restent accessibles. Vous pouvez continuer à utiliser votre carte vitale et votre carte de tiers payant.

En cas de réception d'un appel suspect sur ce sujet, n'hésitez pas à le signaler par email à l'adresse suivante : infocyber@energiemutuelle.fr

Solidarité et vigilance sont de mise.



Agir, ne pas subir!

